



accident de travail et sorties hors du département

Par **patau34**, le **21/05/2012 à 18:06**

bonjour,

je suis en arrêt de travail suite à un accident sur mon lieu de travail (fonction hospitalière) et je dois me rendre dans de la famille hors de mon département pour un baptême prévu depuis 2 mois.

Est ce que je peux m'y rendre si oui, quelles formalités dois je remplir ?

merci de me répondre

Par **P.M.**, le **22/05/2012 à 14:26**

Bonjour,

Il faudrait savoir si sur l'arrêt de travail vous êtes en sorties libres mais de toute façon, il vaudrait mieux demander l'autorisation à la caisse qui vous verse vos indemnités journalières...